

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du mardi 09 novembre 2021 à 18h00

Présents : **Municipalité :** Mme GABRIEL (maire de Grépiac), Mme VASSAL (1ère adjointe de la Mairie de Grépiac), Mme NEMOZ (1ère adjointe de la Mairie de Labruyère-Dorsa) et M. PEYTAVIN (conseiller municipal de la Labruyère-Dorsa)

Parents élus : Mme. LE MAITRE, Mme. BARTCZAK, Mme. LANDIER, Mme. ZANUTTO, Mme. FROONINCKX, M. GASPARD, Mme. BOUSBAA, et M. GRAVELIER

ALSH : Mme FAURE (Responsable ALSH Intercommunaux)

Enseignants : Mme BOISDRON, Mme DIEU, M. GUIBERT, M. RIOS-ALFARO et Mme RIBO.

Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme. PERRIER (enseignante CE1-CE2), Mme WAISLER (enseignante PS-MS-GS), Mme. JIMNEZ GERAUD, M. FLORES, M. SINDOU (parents élus) et Mme LAMARE-BOUSSES (coordinatrice du périscolaire)

Dates des prochains conseils d'école:

L'équipe pédagogique a fixé les dates des conseils suivants, toujours de 18h à 20h :

- Conseil d'école exceptionnel – rythmes scolaires : **mardi 4 janvier 2022**
- 2^{ème} conseil : **mardi 8 mars 2022**, les questions des partenaires devant parvenir à l'école au plus tard le vendredi 25/02
- 3^{ème} conseil : **mardi 14 juin 2022**, les questions des partenaires devant parvenir à l'école au plus tard le vendredi 03/06

1. Présentation des équipes.

Mme RIBO, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'école. Les nouveaux membres de l'équipe pédagogique, à savoir Mme WAISLER (enseignante en PS-MS-GS) et Mme PERRIER (enseignante en CE1-CE2) et les nouveaux membres de l'APE, Mme. BARTCZAK, Mme. ZANUTTO, Mme. FROONINCKX, Mme. BOUSBAA, Mme. JIMNEZ GERAUD et M. GRAVELIER

2. Point sur les effectifs et la rentrée :

- ◆ En 2020/2021 : À ce jour les effectifs sont de 49 élèves en maternelle et 82 élèves à l'élémentaire.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
Mme BOISDRON	9	8	8						25
Mme WAISLER	9	8 + 1	7						25
Mme DIEU				14	6				20
Mme RIBO					13 - 1	8			20
M. GUIBERT						13	8		21
M. RIOS-ALFARO							4	17	21
TOTAUX	18	16	15	14	18	21	12	17	132

Depuis de début de l'année, un départ en CE1 et une arrivée en moyenne section se sont succédés.

Présentation de l'emploi civique : 2 postes ont été accordés à l'école primaire de Grépiac pour cette année mais le recrutement a été difficile. L'école a recruté Mme. Blandine LEFEBVRE au mois de septembre. Les missions des services civiques sont nombreuses au sein de l'école : aide pédagogique aux enseignants (préparation matérielle, animation d'un petit groupe d'élèves, aide aux élèves en difficulté...), aide administrative à la direction d'école (photocopies, mise sous pli...) et aide au personnel ATSEM (laçage de chaussures, surveillance de la sieste...).

S1 : ACCUEIL MATERNELLE

La nouvelle organisation mise en place mi-octobre pour l'accueil des enfants de maternelle est appréciée par des parents qui nous ont fait un retour à ce sujet. Ils mentionnent que cette organisation est plus agréable et plus sécurisante pour les enfants et pour les parents et permet de faciliter les échanges.

La directrice remercie les parents d'élèves pour ce retour et souhaite mettre en avant que tout le personnel de l'école est à l'écoute des besoins des enfants et de leurs familles.

S3 : SYSTEME DE BILLETS

Lors du dernier CE de l'an dernier, l'harmonisation du système de billets entre les temps scolaires et périscolaires avait été évoquée (utilisation de ces billets à la fois durant le temps scolaire et périscolaire). Qu'en est-il ?

Lors du dernier conseil d'école, les parents élus ont souligné que ce système avait de très bons retours, le personnel avait également remarqué un climat d'école plus serein. Les enseignants et la directrice, qui sont sollicités pour la signature des billets, en rediscutent

Ecole primaire de Grépiac

de façon systématique avec les enfants pour créer une cohérence. Le personnel périscolaire était moins satisfait car il n'y avait pas de retour des familles et que des tensions se créaient du fait de la variabilité de la tolérance de chacun(e). En ce début d'année un climat plus serein a été remarqué et les billets sont moins utilisés. Un réajustement de cet outil est en réflexion.

S4 : VETEMENTS PERDUS

Problème de communication liée aux vêtements perdus des enfants (surtout en petite section de maternelle), les parents ne retrouvent plus les habits de leurs enfants y compris lorsqu'ils sont marqués. Des bacs de vêtements retrouvés sont mis en place à divers endroits, il faudrait communiquer aux parents afin qu'ils puissent fouiller dans ces bacs.

Les enseignants ainsi que les agents du périscolaire peuvent mettre en place une caisse des vêtements perdus, une information sera faite auprès des familles. Cependant, l'équipe enseignante et l'équipe de mairie encouragent les familles à responsabiliser les enfants à prendre soin de leurs affaires. La directrice souhaite souligner que la plus grande partie des vêtements dits "perdus" ne sont pas marqués, elle encourage donc les familles (notamment les familles de l'élémentaire) à le faire, pour faciliter la gestion des habits par les adultes.

3. Protocole sanitaire et maladies infectieuses

COVID-19 : À compter du lundi 15 novembre, le port du masque est obligatoire pour tous les élèves de l'élémentaire. Le brassage sera également limité au sein de l'école.

S2 : « PIEDS, MAINS, BOUCHE » EN MATERNELLE

Beaucoup de « pieds, mains, bouches » ont été signalés en maternelle. Aucune communication n'a été faite sur la présence de cas de cette maladie pour prévenir les parents. Il serait apprécié de mettre en place une communication similaire à celle faite lors de l'apparition de cas de varicelle ou autres maladies infantiles.

En effet, comme pour les cas de varicelle, dès qu'une information officielle (cas confirmé par un médecin) est faite auprès de la direction de l'école, la directrice peut mettre en place une information à destination des familles. Malheureusement en ce début d'année aucune famille n'a prévenu officiellement la directrice de la circulation du syndrome « pieds-mains-bouche ». La directrice et l'équipe enseignante invitent donc les familles à prévenir la direction de l'école dès l'apparition de toute maladie contagieuse pour qu'un travail d'information et de prévention puisse être fait auprès de toutes les familles de l'école.

4. APC, activités pédagogiques complémentaires

Comme tous les ans, il est demandé aux enseignants de faire une programmation des APC pour l'année scolaire. L'équipe pédagogique se réunit une fois par période pour proposer des ateliers qui puissent répondre aux besoins des enfants. Cette année les enseignants proposeront aux élèves des ateliers qui permettront de varier les entrées dans les apprentissages. (Musique, théâtre, expression corporelle, jeux de société, graphisme, lecture dramatisée, problèmes mathématiques, jeux de logique, cuisine...).

Les parents élus ont fait part à la directrice du besoin d'accompagner le formulaire d'inscription aux APC d'un mot explicatif notamment pour les nouvelles familles qui peuvent être effrayées par la formalité du document. Mme la directrice s'engage à mettre en place cette note explicative l'année prochaine.

5. Comptes - coopérative scolaire.

L'équipe remercie les familles participantes aux dons à la coopérative, le montant des dons à ce jour est de **1 165€** (au 01/11/21). Mme RIBO précise que depuis le dernier conseil d'école, des dépenses ont été faites (activité cirque, achat de matériel pédagogique...). La coopérative scolaire compte à ce jour **2 437,69€**.

6. Résultats des élections :

193 inscrits - 124 votants - 6 blancs ou nuls. Taux de participation : **62.25%** (54.40% l'année scolaire 2020-2021). Le vote par correspondance n'a pas généré de difficultés particulières et la directrice rappelle qu'il a été entériné pour les années à venir lors du premier conseil d'école de l'an dernier.

7. Projets de l'APE

Les représentants de parents d'élèves ont d'ors et déjà fait part à l'équipe enseignante, d'un grand nombre de projets. L'équipe pédagogique et la mairie ne peuvent qu'encourager cette dynamique si favorable à la vie de l'école et à la réalisation de projets. Cette année, une vente d'objets décorés avec les dessins des enfants, un vide ta chambre le 12 décembre, un loto le 13 février et une vente de calendriers serviront à alimenter les comptes de l'école et à financer le projet de classe de découverte du CP au CM2. D'autres projets viendront s'ajouter au courant de l'année.

8. Règlement intérieur :

Le règlement est modifié (voir suite du procès-verbal).

9. Information budget :

Pour information, voici les budgets alloués à l'école cette année par les deux mairies :

- En fonctionnement, 46,69 € x 136 élèves soit 6 350 €
- En accompagnement des projets éducatifs 2 890 €

Soit un total de 9 240 € pour l'école pour l'année 2021

La directrice ainsi que l'équipe enseignante souhaitent remercier les mairies de Grépiac et Labryère-Dorsa pour ce beau budget qui permet de mettre en place un enseignement de qualité ainsi que des projets qui enrichissent la scolarité des élèves.

10. Projets en cours et à venir :

- a. Projet musique : Nous renouvelons cette année le travail de musique en partenariat avec l'école de musique d'Auterive. Bénédicte REYGNIER intervient pour les classes de PS-MS-GS. Les interventions de Mme. REYGNIER prendront fin en février. Un projet mêlant musique et danse se prépare à la maternelle. Si la situation sanitaire le permet, l'aboutissement de ce projet sera la réalisation d'un spectacle durant le mois de février pour les familles. Pour l'élémentaire c'est Christophe RONCERAY qui assure les séances de musique pour les élèves de CP, CE1, CM1 et CM2. Ces interventions, comme l'année dernière, seront restituées lors de la fête de l'école.
 - b. La classe orchestre : L'école de musique d'Auterive nous a permis de proposer cette année un projet de classe orchestre. Ce dispositif a été très bien accueilli auprès des élèves qui sont conscients de la chance qu'ils ont d'y participer. Les interventions ont lieu tous les mardis après-midi de 14h15 à 16h15. Les musiciennes intervenantes de l'école de musique se déplacent au sein de l'école et travaillent en étroite collaboration avec Mme RIBO.
 - c. Le conseil des élèves : En lien avec le projet d'école, un conseil des élèves a été mis en place l'année dernière. Dans cette instance, chaque classe est représentée et des problématiques liées à la vie de l'école y sont traitées (après avoir fait l'objet de discussions et d'un travail spécifique en classe avec les enseignants). Cette instance se réunira en raison de trois fois par année scolaire. Pour réunir cette instance, des élections de délégués ont été organisées dans toutes les classes de l'école. Le conseil des élèves s'est réuni pour la première fois le jeudi 21 octobre 2021 pour traiter deux thématiques : les conflits en cour de récréation et le menu des enfants. Mme RIBO et l'équipe enseignante souhaitent féliciter les délégués des classes et remercier les représentants de la mairie de Grépiac présents au premier conseil des élèves. Les représentants de la mairie de Labruyère-Dorse, qui n'ont pas pu être présents lors de ce conseil, ont fait part de leur attachement à cette instance et essayeront d'être présents aux prochains conseils des élèves.
 - d. Intervention de Mme ALBET : Le lundi 18 octobre, Mme. ALBET a réalisé une intervention auprès des élèves de la classe de CM1-CM2 pour enrichir le projet mythologie de cette première période. Cette intervention a permis aux plus grands de l'école de faire une initiation à l'alphabet grec et à enrichir leurs connaissances sur la mythologie. Les enfants et l'enseignant de la classe de CM1-CM2 ont souhaité remercier Mme ALBET en écrivant un article sur cette intervention dans la gazette de Grépiac.
-
- e. Le prix littéraire des incorruptibles : L'objectif de cette action est de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes à travers une action de lecture autour d'une sélection de livres. Tous les élèves de l'élémentaire vont devoir lire les cinq ouvrages qui ont été sélectionnés pour chaque classe, se forger une opinion personnelle et voter pour leur livre préféré. Ce projet permettra également d'enrichir les bibliothèques de l'école.
 - f. Intervention de Mme LETUFFE : Mme LETUFFE, illustratrice et auteure de littérature de jeunesse, interviendra dans les deux classes de maternelle pour présenter aux élèves sa démarche de création et leur faire découvrir son univers littéraire. Pour mener à bien ce projet, un achat de livres pour créer un réseau sur Mme LETUFFE a été pris en charge par la coopérative scolaire. L'équipe enseignante souhaite remercier Mme LETUFFE pour cette proposition d'intervention.
 - g. « Musique des parachutistes » découverte d'un orchestre militaire : Pour donner du sens au travail de la classe orchestre, en fin d'année une découverte de l'orchestre militaire sera proposée aux élèves de CE2 (Découverte d'un conte musical et présentation des instruments de l'orchestre militaire). Ce spectacle aura lieu en juin dans la salle des fêtes du Vernet.
 - h. Ôtotem –spectacle maternelle : L'association Ôtotem, qui propose un accueil, au sein de l'école, pour les enfants de 0 à 3 ans (de 10h30 à 12h tous les jeudis), offrira un spectacle le **lundi 13 décembre** à tous les élèves de la maternelle. L'équipe enseignante souhaite mettre en place plusieurs événements en lien avec cette association pour créer une réelle transition en douceur vers la petite section pour tous les jeunes enfants.
 - i. Piscine : L'équipe pédagogique a fait cette année le choix de proposer le cycle natation aux CP, CM1 et CM2. Cela permettra de toucher plus d'élèves et de leur permettre de quitter l'école primaire avec les ressources nécessaires pour se débrouiller dans l'eau. L'équipe pense que cibler ces trois niveaux peut permettre de faire une découverte au CP et d'approfondir les compétences de natation au CM1-CM2. Cette activité est très coûteuse (L'année dernière : **1 404€** pour les entrées et **1 050€** pour le transport, soit un total de **2 454€**). Les mairies de Grépiac et de Labruyère-Dorsa prendront en charge les entrées à la piscine. L'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves ont souhaité remercier les deux mairies pour cet effort. Pour financer le transporteur, la coopérative scolaire prendra le relais pour rendre possible ce projet. Ce projet piscine va également mobiliser des parents volontaires. Une première enquête pour accompagner cette sortie a été faite auprès des parents des élèves concernés (CP, CM1 et CM2), de nombreux parents se sont déjà proposés.
 - j. Classe de découverte : Si la situation sanitaire le permet et que le dossier est accepté, une classe de découverte aura lieu du 28 au 30 mars 2022. Les élèves du CP au CM2 bénéficieront d'une sortie avec deux nuitées à Ax-les-Thermes. Au programme, les enseignants souhaitent proposer aux élèves des activités qui leur permettront de découvrir le milieu montagnard des Pyrénées (randonnée, raquettes, course d'orientation...) et qui permettront au groupe d'élèves de vivre une expérience collective développant entraide et coopération. Cette classe de découverte aura un coût approximatif de 12 000 €. La participation des mairies, les nombreuses actions de l'APE, les actions de l'école (photographe scolaire, vente d'objets aux marchés de Noël de Grépiac et de Labruyère-Dorsa) et la participation des familles permettront de réaliser ce beau projet. L'équipe enseignante et la directrice souhaitent que la participation des familles soit la plus basse possible, il est envisagé de demander une participation de 35€ par élèves (avec un tarif régressif pour les fratries : 65€ pour deux enfants et 90€ pour trois enfants).

11. **Sécurité et exercices :**

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le mercredi 22/09/2021 à 09h15. Il s'est très bien déroulé (évacuation de tous les élèves de l'école réalisée en moins de 2 minutes).

Concernant le PPMS, un exercice intrusion sera réalisé le vendredi 26 novembre 2021 à 9H30. Cet exercice sera présenté sous forme de jeu et même si les élèves ne seront pas avertis, les enseignants prépareront cet exercice en classe. La directrice invite les agents du périscolaire, les parents élus et les représentants des mairies à y assister.

Un exercice risque majeur « confinement » sera prévu ultérieurement.

12. **Travaux / Dépenses et propositions d'aménagement de la cour de récréation :**

La mairie a fait un point sur les travaux réalisés durant l'été ainsi que durant cette première période scolaire :

- Changement de la chaudière et rénovation énergétique de l'école CTA : **29 744,87 €**
- Classe numérique avec 10 tablettes, 10 ordinateurs, 2 logiciels et des souris : **9 614 €** (financé à hauteur de 68% par le plan de relance informatique de l'État)
- La nouvelle classe : **1 888,20 €** (meubles, luminaires, tableaux, tapis et peinture)
- Changement des téléphones de la garderie et du bureau de direction : **1 700 €**
- Achat de tapis de sieste pour les moyennes sections de maternelle : **309,20 €**
- Ventilateurs pour les classes : **125,94 €**

S6 : REMPLACEMENT DES ARBRES MORTS

Le sujet avait été évoqué au dernier CE de l'an dernier. Serait-il possible de remplacer au fur et à mesure les arbres morts dans les cours de récréation ? Cela apporterait de l'ombre pour les journées les plus chaudes. Peut-être que l'initiative suivante permettrait d'aider à atteindre cet objectif :

[https://www.ici-ong.fr/un-arbre-une-ecole/ ?](https://www.ici-ong.fr/un-arbre-une-ecole/)

À l'heure actuelle, l'équipe de Mairie ne prévoit pas de planter des arbres dans la cour de récréation.

La séance est levée à 19H40

La présidente de séance

Laura RIBO



Le secrétaire.

M. Guibert